

TPE : Lancement du travail / Guide méthodologique

1. TROUVER UN SUJET ET SA PROBLÉMATIQUE :

Vous avez choisi un grand thème

Commencez par chercher des **sous-thèmes** :

- en consultant la liste des pistes de travail donnée par vos professeurs ainsi que le site <http://eduscol.education.fr/> (rubrique TPE)
- à l'aide d'outils tels que les dictionnaires, le sommaire des manuels scolaires, les thésaurus (celui de l'encyclopédie « Universalis » par exemple). La lecture de ces outils va faire apparaître des **mots-clés**. Notez les termes utilisés, les synonymes, les notions associées.
- en puisant dans vos connaissances personnelles.

Les **mots-clés** donnent accès aux documents. La lecture des documents, leurs synthèses, une prise de note en vue d'un partage avec le reste du groupe, va permettre d'alimenter la réflexion. Un **sujet** va émerger.

Peu à peu, un questionnement individuel et collectif doit se faire autour du sujet : quoi? qui ? comment? où? quand? pourquoi?

De ce questionnement ressort une **problématique**.

Important : Au cours du travail, les recherches et la réflexion peuvent faire évoluer votre sujet et votre problématique. C'est tout à fait normal dans ce type de travail. Vous devez garder la trace de ce cheminement intellectuel dans votre carnet de bord.

2. OÙ TROUVER DE LA DOCUMENTATION ?

2.1 Le CDI de votre établissement

2.1.1 Utilisation du fonds documentaire

Ce fonds est constitué :

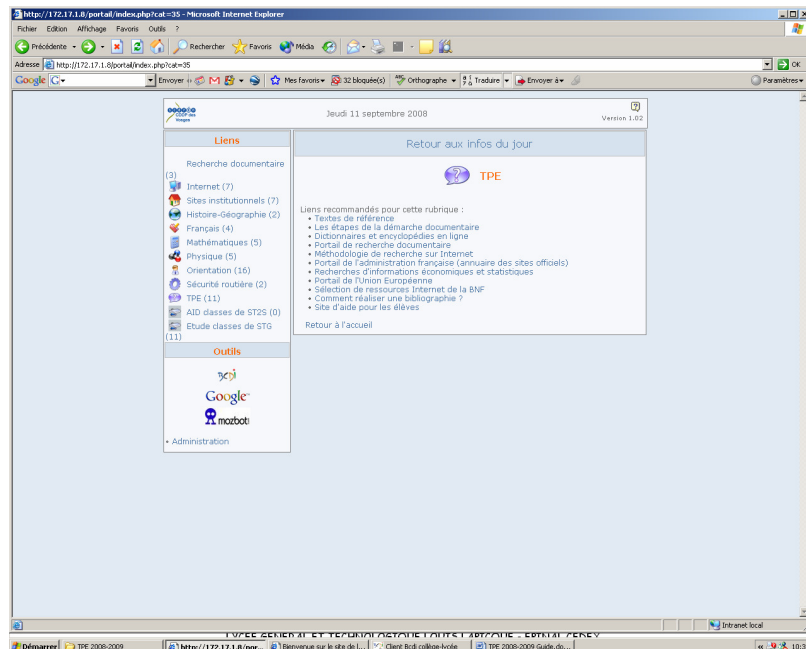
- de manuels et d'usuels (dictionnaires, encyclopédies, atlas)
- de livres documentaires et de périodiques facilement repérables avec le **logiciel documentaire BCDI**. Une formation vous sera proposée en début de TPE.
- de CD ROM (Universalis, Alteréco...)
-

2.1.2. Accès à Internet

Internet est une ressource documentaire très intéressante mais il est nécessaire de prendre le temps, avant de se lancer sur la toile, de trouver des **mots-clés** pertinents.

Il est nécessaire aussi, de recouper vos informations : n'hésitez pas à avoir plusieurs sources d'informations en vérifiant à chaque fois la provenance de ces informations.

Pour vous aider, utilisez le **PORTAIL DU CDI** installé sur les ordinateurs. Vous trouverez **BCDI en ligne**, un dossier consacré aux **TPE** avec des sites de méthodologie documentaire, des sites généralistes et des sites disciplinaires. L'atout de cette démarche est la **fiabilité** et la **qualité** de l'information.



2.2 Les autres ressources documentaires

2.2.1. Les bibliothèques municipales (BM) peuvent vous offrir un fonds satisfaisant.

2.2.2. Les centres de documentation spécialisés propres à votre sujet. Ils peuvent exister dans votre ville ou ailleurs (Ex : Chambre de Commerce et d'industrie). Il est indispensable de vous présenter, de donner vos coordonnées si vous écrivez ou si vous téléphonez. Et n'attendez pas la dernière minute pour prendre rendez-vous.

Important : soyez attentif à l'actualité. Presse, radio, TV sont à consulter régulièrement.

3 CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

3.1. L'élaboration d'un **sujet et de sa problématique** demande du temps. Respectez bien cette phase du travail, elle est essentielle.

3.2. Il s'agit d'un **travail de groupe** donc : répartissez le travail, faites le point régulièrement. Les différences de point de vue sont bénéfiques : elles permettent de construire l'analyse.

3.3. **Diversifier vos sources** : Internet n'est pas la seule solution et de plus, on peut s'y perdre facilement !

3.4. **Organisez votre documentation** : faites des dossiers et des sous-dossiers.

3.5. Pour tout **contact à l'extérieur**, présentez vous, présentez votre travail . Laissez vos coordonnées. N'oubliez pas de remercier les gens contactés (parfois cela leur demande une surcharge de travail). Et ne sortez jamais sans autorisation des professeurs.

3.6. **Production finale** : Doit mettre en valeur le travail accompli, être pertinente par rapport au sujet, inventive et soignée. Pour un dossier on attend une introduction qui formule la problématique et annonce le plan ; une conclusion bilan et éventuellement un sommaire. Le dossier doit montrer une appropriation personnelle des documents (et non de simples "copier-coller"). Quel que soit le support choisi, n'oubliez pas de présenter une bibliographie précise, de paginer et de bien vérifier la syntaxe et l'orthographe.

4.7. **La fiche de synthèse** : elle est individuelle, dactylographiée sur deux pages. Elle reflète votre démarche et travail personnel ainsi que vos difficultés.

4.8 **L'oral** : Comporte deux parties : un exposé de 10 à 15 mn, où à tour de rôle les élèves prennent la parole, et un entretien où le jury vous pose des questions ce qui lui permet de vérifier si vous maîtrisez bien le sujet. C'est un exercice difficile. Aussi il faut vous entraîner avant l'oral.

4.9 N'oubliez jamais le **calendrier**: cela conditionne votre organisation.